



LISS'ARC - saison 2024-25

Fiche d'inscription



L'association LISS'ARC affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc vous accueille pour la pratique du Tir à l'arc en loisir et en compétition.

- ❖ Nous prenons les jeunes à partir de 10 ans (2014)
- ❖ Deux lieux de pratique et d'entraînement :
- Gymnase : salle Jean Corbignot, 69380 Lissieu
- Terrain extérieur de la Clotre, 69380 Lissieu

ENTRAÎNEMENT ET INITIATION EN SALLE

Débutants 1^{ère} et 2^{ème} année

- Vendredi dès 18h30 avec Entraîneur ou Initiateur 1h 30
- Selon demande et/ou besoin : Lundi 18h30 – 20h00

Perfectionnants, confirmés et compétiteurs

- Jeudi de 18h30 à 20h30 avec Entraîneur Breveté d'État

Archers confirmés et autonomes, compétiteurs ou non en Tir libre :

- Lundi de 17h00 à 20h00
- Vendredi de 20h30 à 23h

ACCES au TERRAIN EXTERIEUR

- Accès toute l'année, sans restriction pour les archers majeurs et mineurs accompagnés.
- Jeudi à partir de 18h30, entraînement des archers confirmés, compétiteurs ou non. Tir libre possible.

SECURITE

L'arc est une arme dangereuse : Il est interdit de pratiquer le tir à l'arc en dehors des conditions normales de sécurité de tir (espaces et distances, présence d'un formateur)

	JEUNES 2014 - 2005	ADULTES Loisir (1)	ADULTES Compétition
Licence (*)	46	67	75
Cotisation Club	110	110	110
TOTAL sans maillot	156	177	185
Maillot du club (1 ^{er})	25	25	25
TOTAL avec maillot (3)	181	202	210

Cotis. Club 2 ^{ème} et + (2)	88	88	88
TOTAL 2^{ème} sans maillot	134	155	163
Maillot du club (1 ^{er})	25	25	25
TOTAL avec maillot	159	180	188

Note : la Licence comporte la part FFTA, Ligue reg., Comité départ. et l'assurance

Droit de paillon pour archer d'un autre club	60
Droit de paillon pour archer d'un autre club avec entraîneur	100
2 ^{ème} Maillot	35

(1) *Nous ne recommandons pas cette option qui ne permet pas de faire les concours débutants*

(2) *2^{ème} archer de la famille et suivants : cotisation club moins 20%, soit 88 €*

(3) *Nous incitons fortement les archers 1^{ère} année à prendre un maillot*

Règlement à l'ordre de Liss'Arc par chèque ou virement bancaire après validation du montant par le club en précisant le nom de l'archer.

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
17806	00679	04137963430	12

Nous sommes habilités pour percevoir la part sport de la carte Région pour les scolaires

Débutants :

Arc : Prêt d'un équipement complet. Après les séances d'essai gratuites, inscription définitive pour l'année. Caution 150€.

Flèches : un jeu de 8 flèches sera payé au club à prix coûtant environ 50 €

Arc plus sophistiqué : après quelques mois, les débutants « évolués », pourront louer un arc « début compétition » : 30€ par trimestre.

Chèque de caution de 400 €.



LISS'ARC - saison 2024-25

Fiche d'inscription



IDENTITÉ DE LA PERSONNE

Civilité : M - Mme	Date de naissance :
Prénom :	Pays de naissance :
Nom de naissance :	Département de naissance :
Nationalité :	Ville de naissance :

COORDONNÉES DE LA PERSONNE

Adresse : N° Rue :	
Complément :	
Code postal : Ville :	
Email 1 :	Parenté :
Email 2 (facultatif) :	Parenté :
Tel 1 :	Parenté :
Tel 2 (facultatif) :	Parenté :
Tel 3 (facultatif) :	Parenté :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autorisation utilisation des coordonnées : uniquement dans le cadre du tir à l'arc OUI - NON
Situation de famille (facultatif): Célibataire- Marié-Divorcé- Pacsé- ...
Profession (facultatif) :
Taille vêtement (10, 12, 14ans ou XS à XXXL) :

INFORMATIONS

Le licencié va-t-il faire des compétitions ?	OUI	NON
Le licencié pratique-t-il le Run Archery ?	OUI	NON

A REMPLIR APRÈS LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ (certificat médical plus obligatoire)

Questionnaire de santé avec uniquement des « NON »	OK	NON OK	Signature
Si un « OUI » au moins, certificat médical obligatoire. Date :			
Nom du médecin :	N° du médecin :		

Fournir la fiche d'inscription accompagnée d'une photo d'identité pour les nouveaux

Cadre réservé à Liss ARC	TOTAL
Type de licence : Jeune – Adulte loisir – Adulte Compétition	
Maillot	
Paieement par Chèque – Virement bancaire	
Carte Pass Région :	
Autre	

AUTORISATION D'INTERVENTION D'URGENCE POUR LES MINEURS

Je soussignéagissant en tant que parent ou tuteur autorise la FFTA ou son représentant légal à faire pratiquer surtout acte médical ou chirurgical d'urgence que nécessitera son état.

J'accepte toute hospitalisation dans l'hôpital le plus proche

Rappel des N° d'urgence à joindre :

Tel 1 : Tel 2 :

Signature précédée de la mention manuscrite :

Lu et approuvé, bon pour accord

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)représentant légal (pour les mineur) de

Donne l'autorisation de diffuser les photographies de l'adhérent prises dans le cadre des activités de LISS'ARC (moments festifs, réceptions, compétitions,...) pour les usages suivants :

- Mise en ligne sur les divers moyens de communication du club
- Exposition éventuelle dans le cadre d'activités de réception ou découvertes organisées par le Club et/ou la municipalité et/ou la FFTA et ses instances dérivées
- Publication éventuelle par la presse
- Cette autorisation donnée à titre gracieux, est valable à compter du 1^{er} septembre et pour la saison sportive en cours. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Date :

Signature précédée de la mention manuscrite : Lu et approuvé, bon pour accord